

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-deux, le 6 octobre
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
15

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - M. Aurélien MEROT - Mme Sabrina REISS - M. Benoît RINGENBACH - Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Jean-Marc JUND - Mme Brigitte ESTERMANN

Conseillers
présents
14 + 1 procuration

Absent excusé et non représenté : /

Absents : /

A donné procuration : M. Luc RIEFFEL à M. Gilles SCHILLINGER

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

3. Travaux : Aménagement d'un chemin piétonnier rue de Rixheim

Je vous rappelle que le conseil municipal avait confié la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un chemin piétonnier rue de Rixheim au Bureau d'Etude COCYCLIQUE INGENIERIE de Sultz.

Le bureau d'étude COCYCLIQUE INGENIERIE nous avait transmis un devis avant-projet pour un coût estimatif de 36 000,- € H.T. et qu'une consultation directe a été faite auprès de 10 entreprises.

5 entreprises ont répondu à la consultation, à savoir : LINGENHELD, TP Pays de Sierentz, TP 3 Frontières, TP du Vignoble et TRADEC.

La commune a souhaité faire une phase de négociation permettant notamment de passer le cheminement piéton en enrobés, élément non prévu à la consultation initiale, avec une modification des quantités.

Après réception des offres négociés, l'entreprise la moins disante est TP 3 Frontières pour un coût H.T. de 35 893.84 €.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **approuve** les travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier rue de Rixheim,
- **décide** d'attribuer les travaux à l'entreprise TP 3 Frontières pour un coût de 35 893.84 € H.T. soit 43 072,61 € T.T.C.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

BRUEBACH le 11 octobre 2022

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

